

• HA BILLEMENT
CUI RS
TEX TILES

C.F.D.T.

HA-CUI-TEX N° 294 - Avril 1976

SOMMAIRE

● EDITORIAL

Maintenir l'offensive et la développer.

● VIE FEDERALE

A travers l'action et l'organisation.

● FOUGERES, LA LUTTE D'UN PAYS

1 090 travailleurs de la chaussure touchés par la fermeture de 3 entreprises, qui viennent s'ajouter aux 1 050 demandeurs d'emploi sur 9 000 actifs... c'est ça la situation actuelle. Les travailleurs de chez Réhault (650) les premiers réagissent et occupent leur entreprise. L'objectif de leur lutte dépasse largement leur entreprise, ils veulent permettre la survie du pays Fougerais.

● UNIS ET ORGANISES NOUS VAINCRONS

Pour atteindre cet objectif, les travailleurs portugais du Textile de la Laine, du Vêtement, de la Broderie et des Tapis viennent de tenir leur 1^{er} Congrès à Porto. 2 camarades d'HA.CUI.TEX y participaient avec de nombreuses autres délégations. Ils nous invitent à connaître les enjeux de ce Congrès important.

● DANS LA GODASSE RIEN NE VA PLUS POUR LES TRAVAILLEURS

46 entreprises de la chaussure touchées actuellement par des problèmes d'emploi... conséquences d'une politique de la Fédération patronale à courte vue, les patrons font aujourd'hui appel au gouvernement. Dès que le plan d'aide a été connu, la Fédération HA.CUI.TEX a pris position !

● LES ENJEUX DU CONGRES CONFEDERAL

Les grandes orientations de la CFDT pour les 3 années à venir, seront fixées à ce congrès. D'où importance que chaque syndicat prenne sa place dans la préparation. Cette note doit nous le permettre.

● BAREME HABILLEMENT

Accord sur les minima applicable depuis le 1^{er} mars 1976. Le retirer du bulletin et l'insérer dans sa Convention Collective.

● ACCORD TEXTILES NATURELS

Résultat de la Commission Paritaire du 18 mars et applicable au 1^{er} mai 1976. La C.F.D.T. avec la C.G.T. a refusé de signer.

HA-CUI-TEX

→ aux syndicats et sections

27 FEVRIER : INFORMATION RAPIDE HABILLEMENT

- Compte rendu de la Commission Paritaire Salaires Habilement du 27 février à Paris.

27 FEVRIER : SPECIAL CUIRS

- Déclaration Conseil National Cuirs.
- Soutenir les conflits en cours.
- Branche Cuirs 1976 : situation - perspectives d'action.
- Liste des entreprises à problèmes d'emploi.
- Colloque de Nice.
- Communiqué.
- Prise de parole.

19 MARS : SPECIAL TEXTILES NATURELS

- Compte rendu réunion salaires du 18 mars 1976.
- Projet accord national.
- Barème proposé au 1^{er} mai 1976 et positions CFDT pour l'action.
- Barème salaires au 1^{er} mars 1976.
- Classifications Employés Informatique.

19 MARS : SPECIAL BLANCHISSERIES

- La situation des travailleurs et travailleuses dans les entreprises.
- L'action et les résultats.
- Les objectifs de la branche.
- Les moyens d'action.
- Grève à la Blanchisserie de Pantin Groupe ELIS.

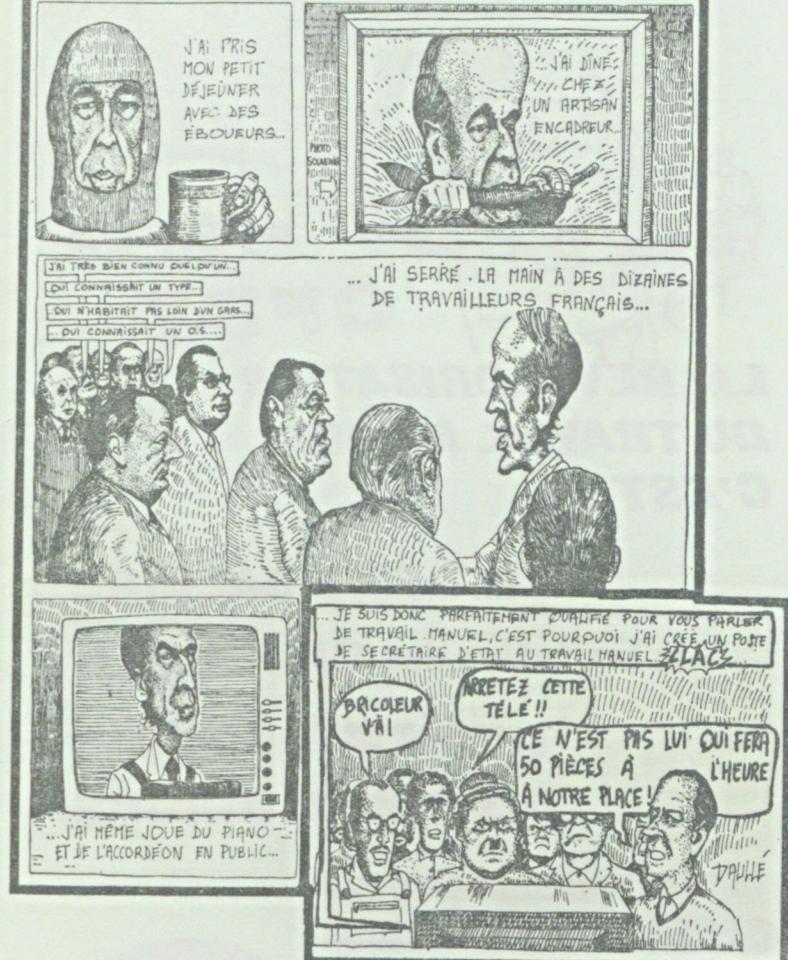
23 MARS : INFORMATION RAPIDE CONFECTION MILITAIRE

- Compte rendu de la réunion paritaire salaires du 23 mars à Paris.

Travail manuel

et publicité...

Le travail manuel, il connaît !



DONC A NOUS LA PAROLE

Travailleuses, travailleurs de l'Habillement, du Textile, des Cuirs, des Blanchisseries,

POUR POPULARISER NOS OBJECTIFS

Car ce n'est pas la campagne publicitaire qui changera la condition des travailleurs manuels, mais la LUTTE COLLECTIVE pour...



SOMMAIRE

- EDITORIAL

Maintenir l'offensive et la développer.

- VIE FEDERALE

A travers l'action et l'organisation.

- FOUGERES, LA LUTTE D'UN PAYS

1 090 travailleurs de la chaussure touchés par la fermeture de 3 entreprises, qui viennent s'ajouter aux 1 050 demandeurs d'emploi sur 9 000 actifs... c'est ça la situation actuelle. Les travailleurs de chez Réhault (650) les premiers réagissent et occupent leur entreprise. L'objectif de leur lutte dépasse largement leur entreprise, ils veulent permettre la survie du pays Fougerais.

- UNIS ET ORGANISES NOUS VAINCRONS

Pour atteindre cet objectif, les travailleurs portugais du Textile de la Laine, du Vêtement, de la Broderie et des Tapis viennent de tenir leur 1^{er} Congrès à Porto. 2 camarades d'HA.CUI.TEX y participaient avec de nombreuses autres délégations. Ils nous invitent à connaître les enjeux de ce Congrès important.

- DANS LA GODASSE RIEN NE VA PLUS POUR LES TRAVAILLEURS

46 entreprises de la chaussure touchées actuellement par des problèmes d'emploi... conséquences d'une politique de la Fédération patronale à courte vue, les patrons font aujourd'hui appel au gouvernement. Dès que le plan d'aide a été connu, la Fédération HA.CUI.TEX a pris position !

- LES ENJEUX DU CONGRES CONFEDERAL

Les grandes orientations de la CFDT pour les 3 années à venir, seront fixées à ce congrès. D'où importance que chaque syndicat prenne sa place dans la préparation. Cette note doit nous le permettre.

- BAREME HABILLEMENT

Accord sur les minima applicable depuis le 1^{er} mars 1976. Le retirer du bulletin et l'insérer dans sa Convention Collective.

- ACCORD TEXTILES NATURELS

Résultat de la Commission Paritaire du 18 mars et applicable au 1^{er} mai 1976. La C.F.D.T. avec la C.G.T. a refusé de signer.

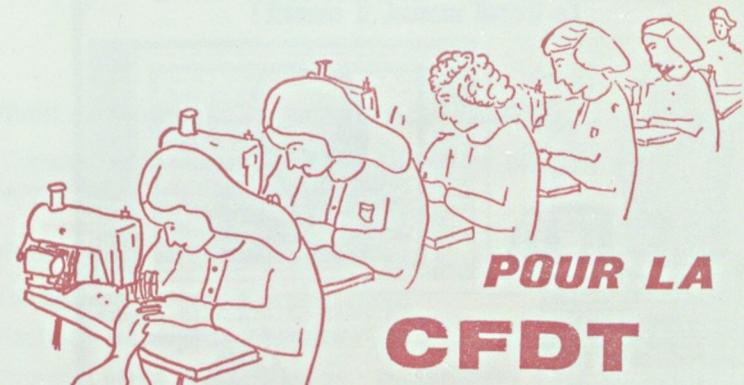
2

2

1

1

2



**POUR LA
CFDT
LA REVALORISATION
DU TRAVAIL MANUEL
C'EST :**

un meilleur SALAIRE

la limitation des CADENCES

la garantie de L'EMPLOI

le STATUT UNIQUE

**la reconnaissance des
QUALIFICATIONS**

tous dans l'action



(Cette affiche est à utiliser elle est parue dans le bulletin Responsables).

HA - CUI - TEX

26, rue Montholon - 75439 PARIS - Cédex 09

29^e ANNEE - NOUVELLE SERIE

Publication mensuelle
(Commission paritaire n° 632.D.73)

Le numéro : 2,00 F

— Abonnement annuel « NORMAL » : 22 F (10 numéros)

— Abonnement « TARIF REDUIT » : 17 F

— Abonnement « SOUTIEN et EXTERIEURS » : 27 F

au C.C.P. HA-CUI-TEX Paris 22-202-24

Pour les changements d'adresse, le signaler très vite et joindre la dernière bande avec 1,60 F en timbre poste.

Rédaction, Administration :

26, rue Montholon, 75439 PARIS, Cédex 09
FEDERATION DES INDUSTRIES HABILLEMENT,

CUIR, TEXTILE C.F.D.T.

Téléphone ligne directe : 824-92-27

Téléphone standard ou confédéral : 280-62-43

Maintenir l'offensive et la développer

Les travailleurs sont largement mécontents, le succès de la gauche aux élections cantonales est là pour le confirmer.

Le développement des luttes, parfois difficiles, la prise en charge des revendications par les travailleurs sont aussi la traduction de ce mécontentement profond, le système actuel n'apportant aucune véritable solution aux problèmes que connaît aujourd'hui la classe ouvrière.

COMMENT POURSUIVRE

Il est évident que nous ne devons pas rester sur ce constat, aussi positif qu'il soit pour la gauche, car il faut nous y attendre, **le pouvoir ne peut accepter son échec sans réagir**. La réapparition de Giscard à la Télévision, après plus de 3 mois d'absence, le changement de décor, le changement de ton (pour apparaître plus sérieux...), sont là pour nous le démontrer, si nous n'en étions pas convaincus. Au niveau du contenu, là aussi il fallait s'y attendre, pas de propositions concrètes (il ne faut pas faire peur aux patrons, à la droite...). Par contre, l'appel à la « modération »... au sens des responsabilités... (vous ne voyez pas au bénéfice de qui !) à la préoccupation de la « sécurité »... donne le ton sur la politique qui va être poursuivie : le durcissement et les causeries.

Tout flottait, le Franc, mais aussi le pouvoir et son Président. Aujourd'hui, ils ont décidé de reprendre l'offensive, par les moyens d'information. Faire « flotter » les esprits, les égarer, les détourner de leurs préoccupations et chercher à faire admettre aux travailleurs qu'ils doivent faire des sacrifices, se serrer la ceinture, donc ne plus revenir !

Grande est donc notre **responsabilité** pour nous, Militants, Délégués, Responsables. Nous devons être en capacité de retourner les **differentes informations**, falsifiées, faites de publicités (le travail manuel en est un exemple).

Cette contre-information continue va être de plus en plus nécessaire pour maintenir et élargir le terrain conquis par la gauche. Nous aurons à convaincre les travailleurs de la nécessité de poursuivre la lutte, pour déboucher sur un changement profond qui ne peut que se traduire par un changement de Société.

Cette responsabilité doit aussi nous amener à travers l'information, à donner aux travailleurs la possibilité d'élargir leur propre situation d'entreprise à l'ensemble de la situation générale. Ceci pour qu'ils soient mieux à même de déterminer avec la CFDT, leurs propres revendications et décider des actions à entreprendre correspondant à l'ensemble de cette situation.

ELARGISONS AU-DELA DE L'ENTREPRISE

La situation imposée aux travailleurs du textile de l'Habillement, des Cuirs, de la Blanchisserie est loin de correspondre aux déclarations officielles sur une reprise générale.

Cette situation est caractérisée en effet par les problèmes d'emploi, le développement du chômage qui se confirment par des licenciements massifs touchant particulièrement les Textiles et la Chaussure.

Dans ce même bulletin, la vie fédérale, concernant Rhône-Poulenc et les 4 000 licenciements, ainsi que les 2 articles sur Fougères et la Chaussure avec 5 000 licenciements dans cette profession, résituent les problèmes importants des travailleurs, mais aussi leurs actions. Ces deux exemples ne sont malheureusement que les plus significatifs.

Plus que de reprise, c'est bien de poursuite de la restructuration capitaliste dont il s'agit. Dans aucun de nos secteurs (même si certains, comme l'Habillement ont moins de problèmes de licenciements actuellement) le patronat ne s'engage dans une politique de reprise. Ce qui se traduit par aucune embauche, sauf des contrats provisoires, des investissements non créateurs d'emplois et orientés vers une productivité accélérée qui entraîne encore une détérioration des conditions de travail.

L'augmentation importante des prix et la volonté délibérée de freiner (confirmé à la télé par Giscard le 24 mars) ou de bloquer (comme dans les textiles artificiels) l'évolution des salaires, les baisses d'horaires (même si ils se situent encore au niveau des 40 heures) entraînent la baisse du pouvoir d'achat des travailleurs de nos professions, et aggravent les inégalités et le retard par rapport aux autres professions.

La décision de laisser flotter le Franc est en fait une dévaluation déguisée et correspond à ce que voulaient les patrons. Ceci va avoir pour conséquences de développer plus de profit (exportations plus faciles) mais aussi plus de difficultés pour les travailleurs (matières premières importées plus chères, d'où augmentation des prix, d'où répercussion sur le pouvoir d'achat).

Le resserrement des crédits (prêts moins longs, apports plus lourds) a aussi été décidé pour limiter la consommation intérieure et stimuler les exportations. C'est aussi un avertissement pour que les travailleurs sachent bien que leur pouvoir d'achat ne peut augmenter comme par le passé.

REPRENDRE L'OFFENSIVE

Face à cette situation le développement de l'action s'impose plus que jamais sur des revendications qui devront être largement prises en charge par les travailleurs.

Nous avons en effet à passer à l'offensive :

— Sur le terrain du pouvoir d'achat, de partout nous devons revendiquer 2 000 F garantis mensuels, 300 F d'augmentation immédiate. Le retard important avec les autres professions nécessite d'avoir des revendications qui répondent totalement à notre situation pour diminuer les disparités.

— Pour la garantie sur place et le développement du nombre d'emplois : en refusant tout licenciement (collectifs ou non), la possibilité de prendre sa retraite à 60 et 55 ans, avec des ressources suffisantes, permettrait l'embauche de nombreux jeunes sans travail. C'est aussi la nécessité pour chacun des syndicats, des sections syndicales, du soutien et de la solidarité sous toutes ses formes face aux nombreux conflits pour l'emploi ; le chômage, les licenciements, ça nous concerne tous. La mobilisation autour des conflits, peut permettre le rassemblement des chômeurs d'une localité. Le 1^{er} mai 1976, peut être ce catalyseur autour des boîtes en luttes, pour une prise en charge de tous les travailleurs.

— Pour une revalorisation du travail manuel. Le gouvernement a été forcé par les actions successives des travailleurs de prendre en compte cet objectif, qui se traduit... que dans les discours. Nous devons leur opposer l'ensemble de notre contenu revendicatif (voir couvertures bulletin page 4 et 5).

— Pour des mêmes garanties à tous les salariés. Le statut unique reste notre objectif, celui-ci passe par l'obtention du 13^e mois, la prime de vacances, la suppression des jours de carence.

SE DONNER DES MOYENS

Chacun de ces objectifs répond à une partie de la situation décrite précédemment.

Ce qui est sûr, c'est que rien ne peut véritablement avancer sans l'action des travailleurs et cela doit nous interroger. Si cette plate-forme revendicative est prise seulement en charge par les délégués, ça ne peut mener bien loin... Ce qui est important c'est de faire prendre en charge les revendications par un maximum de travailleurs.

L'information est un moyen que nous devons utiliser pour favoriser cette mobilisation. Il est nécessaire de l'adapter en fonction de nos réalités et en fonction du but que nous poursuivons. La Fédération en propose dans ses bulletins, il nous faut revoir leur utilisation, les réactualiser à partir de nos réalités propres.

Tout cela nécessite des équipes de militants, tant au niveau de la section, que du syndicat, qui se partagent les responsabilités.

Qui veut la fin veut les moyens, ceux-ci doivent aussi se traduire par un renforcement de notre organisation. La mobilisation du plus grand nombre de travailleurs, c'est aussi être plus nombreux à payer une cotisation, mais c'est aussi être de plus en plus nombreux à être participants effectifs dans la CFDT.

25 mars 1976,
Marie-Claude Plaisantin.

Fredo KRUMNOW

Militant du textile d'Alsace, Frédo a été secrétaire général de la Fédération HA.CUI.TEX en 1964, puis membre de la commission exécutive confédérale en 1970.

Toute sa vie, il a combattu pour les plus exploités, pour une autre société ou tous puissent s'exprimer et décider, en clair pour l'autogestion socialiste.

Il avait un langage clair et imagé, une confiance inébranlable dans les capacités de lutte et d'organisation des travailleurs.

La maladie l'a saisi en pleine activité.

La Fédération HA.CUI.TEX a décidé de rassembler des écrits, déclarations et prises de parole.

Ces écrits replacés dans leur contexte historique permettent de mieux connaître la C.F.D.T. depuis la guerre d'Algérie. Période particulièrement importante pour la C.F.D.T., certainement la plus riche et la plus décisive pour son insertion dans le combat anticapitaliste.

Ce livre vise à prolonger l'apport de Frédo pour la lutte d'aujourd'hui.

« F R E D O K R U M N O W »

C.F.D.T. AU COEUR

Un livre à lire par tous les militants HA,CUI,TEX et à faire connaître.

Prix pour militants : 17 F

Commande groupée à la Fédération HA.CUI.TEX

A TRAVERS L'ACTION →

● TEXTILES ARTIFICIELS ET SYNTHETIQUES

Rhône-Poulenc Textile

Au Comité Central d'Entreprise de décembre, la direction de R.P.T. annonçait des licenciements qui seraient précisés par usine. Après le refus patronal d'augmenter les salaires dans les T.A.S., l'action s'amplifiait dans toutes les usines de la branche, mais avec une grande ampleur à Rhône-Poulenc Textile, la Cellophane et Sodétal.

Malgré une grève totale de 20 jours à Sodetal à Tronville-en-Barrois, la direction R.P.T. s'est opposée à toute négociation, elle a eu la même attitude à Arras où elle a cherché à diviser les travailleurs qui ont dû occuper l'usine pour répondre au lock-out de la direction.

Après 10 jours de grève à la Cellophane de Saint-Maurice-de-Beynost, un accord était signé.

Dans le même temps, la direction R.P.T. annonçait le recours à des licenciements et des arrêts de fabrication dans 10 usines.

Après l'action vigoureuse des travailleurs de l'usine de Péage de Roussillon, la direction était contrainte de revenir sur la décision illégale de mise au travail à mi-temps des femmes, mais elle les mettait en chômage partiel et annonçait 515 licenciements.

A l'initiative de la C.F.D.T. et de la C.G.T., les travailleurs de Rhône-Poulenc Textile ont répondu massivement à l'appel intersyndical d'arrêt de travail et de manifestations le 11 mars. Dans la région lyonnaise, les travailleurs ont manifesté et distribué des tracts sur les grands axes et autoroutes entraînant un ralentissement de circulation.

A Valence, la course Paris-Nice a été interrompue pendant 30 minutes.

A nouveau, le 16 mars, débrayages dans 18 usines Rhône-Poulenc avec manifestations. Le 18 mars, les organisations ont déposé un ultimatum à la direction pour revenir sur sa décision.

Inutile de dire qu'en 1976, on reparlera de l'action à Rhône-Poulenc Textile.

Courtauld Calais (T.A.S.)

L'action s'est aussi engagée après l'échec de la réunion paritaire salaire. Un accord a été conclu sur les points suivants :

- poursuite de l'indexation des salaires avec avance de 2 %;
- augmentation de la prime de rendement : 10 % au 1^{er} mars et 10 % au 1^{er} avril ;

- arrêt du chômage partiel ;
- garantie de salaire pendant 5 mois en cas de mutation ;
- garantie d'aucun licenciement pour motif économique ;
- 2 jours de congés sous forme de repos réduction horaires pour postés, à convenance pour ceux travaillant à la journée ;
- retraite anticipée après 59 ans ;
- nouvelle négociation pour droit syndical et travail des postés.

Péage-Roussillon (R.P.T.)

Cet établissement a été occupé pendant plusieurs jours par les travailleurs, afin de s'opposer à la fermeture et aux licenciements. Outre l'occupation, les travailleurs ont également bloqué l'autoroute et distribué des tracts expliquant leur conflit. Des bonbons étaient distribués aux automobilistes afin de démontrer que ce n'était pas eux qui étaient visés.

Ils ont également retenu 8 heures le représentant de la direction qui était venu annoncer 515 licenciements au comité d'entreprise.

Outre, l'action en cours à Péage concernant l'emploi, la CFDT vient de remporter un succès. En juillet 71, la Direction avait lockouté l'usine à la veille des vacances. Le conseil des Prud'hommes vient de donner raison à la C.F.D.T. qui, seule, avait poursuivi la Direction en Justice. Maintenant Rhône-Poulenc doit payer les travailleurs.

La Cellophane - Saint-Maurice-de-Beynost

Le 13 février : 60 % du personnel se mettaient en grève illimitée. La production était arrêtée, car 90 % du personnel de fabrication étaient en grève. Les objectifs de la grève étaient : la garantie de l'emploi, l'amélioration des conditions de travail, l'augmentation des salaires.

Le 25 février, le travail reprenait après un vote du personnel. Dans le protocole d'accord, il est prévu :

- engagement de la direction à tout mettre en œuvre pour éviter les licenciements ;
- étude avec les organisations syndicales des effectifs nécessaires dans les ateliers 4 X 8 afin d'améliorer les conditions de travail ;
- promesse de majorer les salaires mais en fonction de la marche de l'entreprise ;
- une indemnité de 200 F accordée à la reprise du travail.

● SAINT FRERES FLIXECOURT (80)

Suite à l'action menée pendant plusieurs mois afin d'obtenir le 13^e mois, les cadres et la direction des usines Saint Frères ont organisé la répression. Celle-ci s'est traduite notamment par la mise à pied, en vue de son licenciement de Daniel TORQUEO et le licenciement de 3 autres militants n'ayant pas de mandat syndical.

L'action a été menée en vue de la réintégration des 4 militants. Une grève totale de 15 jours a été menée. Par la suite, ce sont des arrêts de travail d'une heure par jour qui ont eu lieu. Cette mobilisation s'est maintenue pendant la durée de l'enquête de l'inspecteur du travail. Celui-ci a passé 17 heures dans l'entreprise. Le 13 mars, l'inspecteur du travail refusait le licenciement de Daniel TORQUEO. Le lundi 15 mars Daniel se présentait au travail et reprenait son poste et ses fonctions syndicales.

C'est une victoire pour les travailleurs de Flixecourt. L'action se mène maintenant, pour la réintégration des militants non protégés.

● FRANCIT - Chaussures à Saint-Donat (26)

En septembre 1975, la direction avait procédé à 9 licenciements. En février, la direction annonce la fermeture de l'entreprise, jetant ainsi sur le pavé 35 salariés.

En riposte à cette décision, les travailleurs de cette rubrique de semelles en polyuréthane, décident l'occupation en vue de maintenir l'emploi et l'outil de travail. Comme à Barbières, la vie d'un village est menacée par cette fermeture.

● ACTION DANS LE MOULINAGE

Le moulinage des fils texturés est concentré dans le département de l'Ardèche. De nombreux emplois sont menacés dans ce secteur car, outre la crise, les producteurs, tels que Rhône-Poulenc, veulent faire la texturation dans leurs propres entreprises.

Le 27 février, une importante manifestation a réuni les travailleurs du moulinage devant la préfecture à Privas.

Les travailleurs du Moulinage ne veulent pas perdre leur emploi, aucune possibilité n'étant offerte dans ce département.

● SAVEBAG PLERIN (22)

L'employeur a décidé le licenciement collectif et la fermeture de l'entreprise. L'inspecteur du travail refuse les licenciements mais l'employeur passe outre. Les travailleurs occupent l'entreprise pour en obtenir la réouverture.

● RASSEMBLEMENT HA.CUI.TEX - PAYS DE LOIRE A CHOLET

Le 6 mars, 300 travailleurs ont participé à un rassemblement dont le but était de dénoncer la liquidation de l'emploi dans la chaussure et réclamer l'amélioration du pouvoir d'achat. La C.F.D.T. qui est à l'initiative de ce rassemblement, a su mobiliser les travailleurs.

● DES RESULTATS

— Après 15 jours de grève, les travailleurs du département LACOSTE (Prouvost Masurel) à TROYES ont obtenu que la prime annuelle soit portée à 1 200 F. Cette prime sera accordée également aux intérimaires. Les 106 heures de grève ont été payées, mais 40 seront à récupérer.

— Augmentation des salaires aux Tanneries du Bugey et Maroquinerie Le Tanneur à Belley (01) : salaire d'embauche à 10 F.

15 % d'augmentation des salaires dans l'année : 4 % en février, 4 % en juin, 4 % en septembre, 3 % en décembre.

— Après 2 nuits de grève, les travailleurs de l'équipe de nuit de la Lainière de Roubaix (Prouvost Masurel) ont obtenu que la majoration pour travail de nuit passe de 25 à 30 %.

— Suite à l'action engagée à Lorient et Nantes, les travailleuses des Ets CHANTELLE ont obtenu : majoration des salaires de 6 % au 1^{er} février, 2 % au 1^{er} juin mais à valoir sur le prochain accord. Sur le 13^e mois, elles ont obtenu 50 % du 13^e mois en 1976 et 75 % en 1977.

— CONFECTON SEIGNEUR à FLERS, l'entreprise redémarre avec la totalité du personnel. Il aura fallu l'occupation de l'entreprise pour arriver à ce résultat.

LA SITUATION NATIONALE DES BRANCHES

◆ HABILLEMENT

L'étude des classifications ouvrières se poursuit. Une réunion a eu lieu le 5 mars. Une autre est prévue en avril.

◆ TEXTILES NATURELS

La réunion paritaire salaire s'est tenue à Paris le 18 mars. Les patrons proposent la poursuite de l'indexation, ainsi qu'une majoration de 0,14 F au 1^{er} mai 76 au titre de l'amélioration du pouvoir d'achat.

Au 1^{er} mai, le mini est porté à 8,63 F/h et 8,75 F/h après 3 mois de présence.

La C.F.D.T. et la C.G.T. ont refusé ces propositions trop éloignées des revendications des travailleurs.

◆ PUBLICATION AU JOURNAL OFFICIEL

— **TEXTILE NATUREL** : Est étendu l'accord du 12 février 1975 modifiant les dispositions concernant les déplacements, déclassements et indemnités de licenciement (J.O. du 29-2-76).

— **CIURS ET PEAUX** : est étendu l'accord classifications, techniciens et agents de maîtrise du 27 octobre 75 (J.O. du 29-2-76).

A TRAVERS L'ORGANISATION

■ CONSEIL FEDERAL

Il s'est réuni à Bierville du 18 au 20 mars 76. Il a analysé la situation et défini l'action revendicative à développer dans la période actuelle.

Le congrès confédéral a été préparé, notamment par une étude des projets de résolutions qui seront discutées au congrès.

A l'issue des travaux, un communiqué a été rédigé et diffusé.

■ FORMATION

— **SESSION CONDUITE DE REUNION** : Du 1^{er} au 3 mars 76, 12 militants ont pu échanger leur pratique en ce qui concerne l'animation des réunions syndicales. Session intéressante et qui permettra d'obtenir des réunions toujours plus efficaces.

— **SESSION BLANCHISSERIE** : Elle s'est tenu à Bierville du 4 au 6 mars 76. Elle a été l'occasion d'analyser les nombreux problèmes que rencontrent les travailleurs de cette branche. L'action a égale-

ment été la préoccupation des participants.

● RESULTATS ELECTIONS :

— **S.P.C. Salies de Bearn (64)**

Aux élections de délégués du personnel, la C.F.D.T. continue de progresser :

C.F.D.T. : 145 voix et 4 élus, 69,1 % des voix en 76 contre 63,9 % en 75.

C.G.T. : 64 voix et 2 élus, 30,9 % des voix en 76 contre 30,9 % en 75.

Pour les élections des suppléants, les résultats sont identiques.

— **Blanchisserie de Pantin (93) groupe Elis**

Pour la 1^{re} fois, la C.F.D.T. présentait une liste aux élections de délégués du personnel.

Dans le collège ouvrier, la C.F.D.T. obtient 63 % des voix et 4 titulaires + 4 suppléants. La C.F.T. obtient 26 %, 2 titulaires et 2 suppléants.

C'est un succès pour la C.F.D.T.

FOUGERES

La lutte d'un pays

Dans HA.CUI.TEX aux Militants de Février nous disions à propos de Fougères : « 1976 sera l'année de la clarification du problème de l'emploi et l'épreuve de force est pour bientôt. » C'est bien de cela qu'il s'agit aujourd'hui.

LES FERMETURES

— Réhault	650	Travailleurs, mise en liquidation le 10 Février 76
— Maunoir	170	» » » 17 Février 76
— Morel et Gâté	270	» » » 24 Février 76

1 090 emplois supprimés qui viennent s'ajouter aux 1 050 demandeurs d'emplois.

Fougères compte 9 000 actifs sur 25 000 habitants.

Le coup est dur mais les fermetures d'usines de chaussures ne se limite pas à Fougères puisqu'en France actuellement 46 entreprises licencient ou ferment jetant à la rue près de 5 000 travailleurs.

Ailleurs, comme à Fougères c'est la même restructuration capitaliste, la recherche du profit maximum, l'élimination des entreprises non rentables ou de secteurs entiers comme c'est le cas aujourd'hui pour les Textiles artificiels de Rhône-Poulenc qui ne compte pas moins de 4 500 travailleurs.

LA RIPOSTE

Sitôt l'annonce de la liquidation des établissements Rehault, l'occupation est décidée.

• Le vendredi 13 février les Tanneurs d'Annonay projettent leur film dans l'entreprise devant les 650 occupants, c'est la rencontre de l'expérience d'une lutte avec une action naissante, le courant passe et la volonté de se battre pour défendre l'outil de travail et l'emploi est évident.

Les travailleurs de chez Maunoir et Morel et Gâté tardent à entrer dans la lutte. Il y a une explication à cela, chez Rehault la CFDT est majoritaire, dans les deux autres entreprises, c'est FO.

• Pourtant, le 23 février à l'appel de la CFDT et de la CGT première manifestation de riposte.

• 25 février nouvelle manifestation en direction de Rennes où doit avoir lieu la table ronde — Camion en tête ouvrant le « convoi exceptionnel » les travailleurs en voitures sur deux colonnes recommencent ce que leurs camarades d'Annonay avaient réalisé en direction de Privas.

La table ronde sera l'occasion pour les pouvoirs publics et le patronat de se donner bonne conscience en proposant quelques mesures de reprises partielles. La ficelle était trop grosse et malgré la publicité faite autour des propositions, les organisations syndicales continuent d'exiger une véritable relance économique de la région.

• 28 février nouvelle manifestation à l'occasion du conseil municipal dont le maire UDR est l'ancien ministre de l'agriculture. La réunion tourne court et les 500 manifestants demandent la démission du Conseil Municipal incapable de répondre aux aspirations des travailleurs.

L'OBJECTIF DE LA LUTTE

L'objectif que poursuivent les travailleurs de l'usine Réhault **dépasse largement le cadre de leur entreprise.**

Ils veulent bien sûr, retrouver un emploi mais aussi par leur lutte permettre la survie du « Pays Fougerais ».

C'est 1 000 emplois qu'il faut à court terme pour régler les urgences 1 000 autres pour épouser le chômage actuel et l'implantation de nouvelles entreprises pour les jeunes qui viendront dès septembre sur le marché du travail.

La réponse actuelle des pouvoirs publics se limite à 230 emplois chez Réhault, 58 chez Maunoir et 120 chez Morel et Gâté. Ces « montages industriels » comme les appellent les responsables du Ministère de l'Industrie ont deux particularités. Ils ne sont guère sérieux et n'en gagent pas beaucoup leurs auteurs.

Aussi pour chez Réhault le « nouveau patron » apporte 300 000 F et l'état fournit le reste... 3 800 000 F.

Mieux encore, chez Morel et Gâté le « sauveur » n'est autre que Baudou (les bottes) lui-même en concordat pour une dette de quelques millions nouveaux...

C'est d'ailleurs ce qui a incité les travailleurs de chez Morel à refuser la proposition de 120 emplois désavouant au passage le syndicat F.O. Il reste maintenant à organiser la lutte.

LE POIDS DE L'IDEOLOGIE DOMINANTE

Tout a été fait au plan local et régional pour rendre impopulaire la lutte des travailleurs de Fougères et spécialement les plus actifs ceux de chez Réhault à qui l'on reproche d'avoir bénéficié d'avantages qui n'existaient pas dans d'autres entreprises.

La presse locale et régionale n'est pas neutre, cela nous le savons, nous savons aussi qu'elle a une influence importante sur l'opinion publique comme la Radio et la Télévision.

Patronat et pouvoirs publics ont usé de cette arme dès le début, les informations données étaient partiales et partielles.

Partielles, car on y retrouvait le point de vue des pouvoirs publics mis en valeur au détriment des syndicats. **Partielles** car étaient relatés plus les à-côtés des actions que leur véritable dimension, ainsi il était plus facilement fait état des divisions syndicales, des incidents marginaux que de l'essentiel de la lutte et de sa dimension politique.. La C.F.D.T. était le plus souvent présentée comme étant excessive « le tout ou rien ».

L'information C.F.D.T. au plan local et régional a donc été nécessaire pour rétablir la vérité des faits et populariser la lutte des travailleurs de Fougères.

L'ORGANISATION ET L'ANIMATION DE LA LUTTE

Actuellement, seule l'usine Réhault est occupée et cela par équipes successives. Des commissions se réunissent régulièrement pour animer la lutte, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'entreprise, pour les contacts avec la presse, les aspects financiers, etc...

Le comité de lutte à majorité C.F.D.T., le reste étant composé de C.G.T. et de travailleurs non organisés, se réunit chaque jour et rend compte 3 fois par semaine en Assemblée Générale auxquelles participent la quasi totalité des travailleurs.

Réhault est devenu depuis le début de la lutte un centre d'activité culturelle. Fougères devait avoir une salle polyvalente, coût plusieurs milliards... à défaut d'emploi ! Les travaux ont été suspendus sous la pression des travailleurs et pourtant la ville a sa salle polyvalente... Chez Réhault - chanteurs - soirées cinéma s'y sont succédés - Lenny Escudéro y viendra début avril - Stivell et Servat lui succéderont- la troupe Z également.

Bientôt il y aura une crèche... pas seulement pour les enfants de ceux qui occupent, mais une crèche pour tous les travailleurs de Fougères.

La solidarité ça existe aussi entre Paysans et Travailleurs et entre Pêcheurs et Travailleurs. Après la distribution de poissons, les paysans travailleurs viennent chaque samedi dans la cour de l'usine vendre à prix coûtant leurs produits.

La solidarité se développe et s'organise, un comité de soutien vient de se mettre en place avec syndicats, partis politiques et associations.

Un film est en route, une pièce de théâtre sera montée par les ouvriers.

D'autres projets encore, car pour les 650, la lutte ne fait que commencer.

L'ELARGISSEMENT ET LE RENFORCEMENT

Les travailleurs refusent le chômage, c'est ce qui les a conduits à refuser les mesures partielles, ils savent que la lutte sera dure, la CIP et Annonay qui sont déjà passés à Fougères ont été l'illustration de l'organisation indispensable pour « tenir ».

Actuellement les soutiens convergent vers Fougères, ainsi le 1^{er} mai verra la Bretagne C.F.D.T. monter en direction de la sous-préfecture d'Ille-et-Vilaine qui sera à cette occasion le carrefour des luttes Bretonnes.

Un tract régional C.F.D.T. tiré à 100 000 exemplaires sera diffusé, donnant, à travers Fougères, la dimension régionale du problème, car aujourd'hui ils sont **60 000 Bretons à la recherche d'un emploi**.

La SAVEBAG à Plérin, Donval à Rosporden sont occupés, sans compter la SICCNA à Saint-Malo et ses 600 travailleurs, etc., etc...

Restructuration capitaliste et développement régional sont à l'opposé l'un de l'autre, c'est le système qu'il faut changer si nous voulons changer durablement les situations.

Cette volonté de changement il faut la colporter à travers la France en même temps que la popularisation du conflit.

Début avril, chez Donval, ensuite à la CIP. **Les travailleurs de Fougères après beaucoup d'autres, iront dans tous les coins de France partager leur action sans pour autant relâcher l'organisation de la lutte au plan local, car ils sont prévenus, les flics de Poniatowski n'attendent qu'un ordre pour poursuivre leur sale boulot commencé le 30 septembre 1975.**

Le 22 mars 1976.

Extrait du compte rendu de la session Fédérale :

« Pratique syndicale dans les conflits longs sur l'emploi ».

Il faut sans cesse au cours des conflits longs sur l'emploi :

- maintenir l'unité des travailleurs et réaliser une **animation interne au conflit**,
- maintenir le lien entre la **pression sur les pouvoirs politiques et patronaux et le soutien populaire**

pour avancer vers l'objectif.

Il ne faut donc pas aligner des activités les unes après les autres, mais choisir :

- **les moments,**
- **les lieux**
- **les formes appropriées** pour agir avec le maximum d'efficacité.

Cela suppose à travers les rencontres de militants **d'analyser les situations pour saisir les moments importants de la lutte.**

ainsi, les Tanneurs d'Annonay, par l'occupation de la Mairie, au moment opportun, ont obligé la municipalité à aller plus loin que le seul soutien verbal aux Tanneurs et à s'engager concrètement dans la recherche d'une solution de remise en route de la Tannerie.

UNIDOS E ORGANIZADOS VENCEREMOS !

Le 1^{er} Congrès des travailleurs portugais du Textile, de la Laine, du Vêtement, de la Corderie et des Tapis, concernant 300 000 travailleurs, s'est tenu à Porto du 18 au 21 mars 1976.

ORGANISATION DES TRAVAILLEURS AVANT LE CONGRÈS

Les structures syndicales étaient restées pratiquement les mêmes que celles héritées du fascisme, très corporatives et catégorielles.

— Des syndicats indépendants pour chaque sous secteur.

— Syndicats groupant les travailleurs par catégorie et non par industries.

Pour le Textile : 4 Syndicats

Pour la Laine : 5 »

Pour le Vêtement : 7 »

Pour le Tapis : 2 »

Au total, 18 Syndicats indépendants les uns des autres, mais qui représentaient un nombre important de sections.

D'autre part, les Employés, Magasiniers, Métallurgistes, Electriciens, etc... des différentes branches se retrouvaient dans leurs syndicats de profession d'origine.

Deux Fédérations pour le Textile, la Laine et le Vêtement, ce qui était un grand pas réalisé vers une autre organisation, allaitant dans le sens de l'unité des travailleurs.

Un autre point important, tous les travailleurs sont syndiqués, malgré une loi de début 1975, qui ne rend plus la syndicalisation obligatoire.

Dans cette situation le plus grand danger à éviter était le corporatisme et le régionalisme.

* LES OBJECTIFS DE CE 1^{er} CONGRES *
* Une seule Fédération pour une plus grande Unité. *
* Des objectifs communs et l'approbation d'un programme *
* d'action. *

La préparation du Congrès s'est faite en plusieurs étapes :

1) Une rencontre au niveau des dirigeants syndicaux qui s'est tenue à OFIR, au cours de laquelle ont été déterminées les grandes lignes sur lesquelles les syndicats auraient à réfléchir et à se prononcer au Congrès.

2) La constitution d'une commission chargée de coordonner la préparation dans les syndicats.

3) La tenue de plusieurs conseils, d'assemblées de régions et de réunions de délégués dans les entreprises.

L'Unité des travailleurs ne devait pas se faire sur des principes, mais sur des objectifs communs et l'approbation d'un programme d'action.

La fusion avait comme objectif :

- Renforcer l'unité des travailleurs.
- Renforcer l'esprit et la force combative de la classe ouvrière.
- Une direction unifiée s'appuyant sur une ligne révolutionnaire.
- Vaincre les erreurs passées, améliorer l'intervention des syndicats.
- Renforcer la capacité technique et financière.

EN RESUME

- Plus grande unité,
- Plus grande organisation,
- Plus grande force et combativité.

L'unité ainsi conquise étant préservée par l'unité d'action permanente, par la vigilance et le contrôle des travailleurs.

THEMES DU CONGRES

• **Le premier jour** a été consacré à la discussion des statuts de la Fédération. Débat important puisqu'il a déterminé le regroupement et l'organisation des 300 000 travailleurs Portugais dans une même Fédération et dans des syndicats regroupant les différentes catégories professionnelles de l'industrie Textile, Vêtement, Laine, Corderie, des Tapis et de la Broderie.

• **Le Congrès s'est poursuivi par un travail "en commission sur 7 thèmes :**

- 1) Reconversion du secteur Textile.
 - 2) Contrôle Ouvrier.
 - 3) Le mouvement syndical et son lien avec le mouvement populaire.
 - 4) Réorganisation syndicale du secteur.
 - 5) Prévoyance (Sécurité Sociale).
 - 6) Contrat collectif (Convention Collective).
 - 7) Information syndicale et formation des militants syndicaux.
- L'orientation qui se dégage de chacune de ces commissions est reprise point par point pour rendre compte des décisions du Congrès.
- Le Congrès s'est terminé par la discussion et le vote du budget et l'élection du secrétariat et du conseil.

1) RECONVERSION DU SECTEUR TEXTILE

La situation est grave pour les entreprises textiles dans les pays capitalistes, chômage total ou partiel, licenciements, fermetures d'entreprises. **Le Textile Portugais est caractérisé par des petites et moyennes entreprises**, qui sont fragiles au niveau économique et ont des équipements très anciens, et dans l'Habillement par des entreprises à forte proportion de capitaux étrangers. Cette situation de dépendance au capi-

talisme Américain et Européen a eu comme conséquence après le 25 avril, le sabotage économique organisé par les patrons (fuite des capitaux, détournement des prêts de l'état et surtout fuite de certains patrons).

La riposte des travailleurs a été de s'organiser et de mettre en place le Contrôle Ouvrier.

Pour préserver l'outil de travail dans certaines entreprises, les travailleurs ont été forcés de s'organiser en coopérative. Dans d'autres cas, les travailleurs ont demandé l'intervention de l'état qui a assuré la gestion des entreprises à l'aide de commissions administratives dans lesquelles les travailleurs sont représentés.

Dans cette situation, la reconversion du secteur qui est nécessaire ne doit pas être une reconversion capitaliste qui signifierait l'accentuation du chômage, des licenciements, les fermetures d'entreprises.

Les travailleurs portugais ne veulent pas payer la crise, mais au contraire préserver les acquis obtenus depuis le 25 avril par :

- La garantie du travail et du salaire,
- L'amélioration des conditions de vie et de travail,
- La réorganisation de la production dans une perspective socialement utile, bas prix et bonne qualité.
- La réorganisation du commerce extérieur dans une optique de véritable indépendance nationale.
- L'appui aux petites et moyennes entreprises dans une perspective de plan qui les libère des grands capitalistes.
- La défense intransigeante des entreprises en autogestion, coopératives, et sans intervention de l'état.
- La formation professionnelle dans une perspective socialiste.

Les moyens pour y parvenir :

- Refus des licenciements,
- Avancée généralisée du Contrôle Ouvrier,
- Dénoncer les mesures de restructuration capitaliste,
- Mettre l'accent sur les responsabilités du gouvernement et du patronat dans l'aggravation de la crise,
- Lutter pour l'amélioration des conditions de vie et de travail.

L'exigence étant bien de ne pas se laisser entraîner dans des participations cogestionnaires au niveau de l'appareil d'état.

Leur propre plan ayant un caractère de classe (sous contrôle ouvrier) modifiant les mécanismes de production et de distribution, sous contrôle des travailleurs, sera proposé.

2) CONTROLE OUVRIER

Il ne sera pas possible de construire le socialisme sans que les ouvriers contrôlent leur entreprise.

La lutte économique est essentielle pour améliorer les conditions de travail et combattre l'exploitation, c'est cela l'aspect traditionnel de l'action syndicale. Cependant la lutte économique en elle-même ne fait que mettre en cause le degré d'exploitation et non l'exploitation en elle-même en tant que système.

Seule, la lutte plus générale pour la construction d'une société sans exploitateur ni exploité libérera les travailleurs. Donc, nécessité de lier les formes de luttes économiques avec les formes de luttes plus générales pour l'émancipation des travailleurs.

C'est pourquoi le contrôle ouvrier est une question décisive. Il permet aux travailleurs de mobiliser et de combattre le sabotage patronal.

Le patronat s'opposera fermement au contrôle. Les travailleurs doivent répondre par la plus grande fermeté et l'unité.

Une importante avancée a déjà été développée dans certaines entreprises notamment par la défense des postes de travail.

Le développement du contrôle ouvrier nécessite l'échange des diverses expériences. Dans ce domaine, le rôle d'organisation des syndicats est important et doit correspondre à un véritable travail à la base.

La Commission devait affirmer : « Il faut opposer un NON ferme à la cogestion, c'est-à-dire, que nous ne voulons pas gérer les entreprises avec les patrons. L'objectif étant de contrôler et non de participer à notre propre exploitation. »

Le contrôle est une question décisive pour les travailleurs, même si des objectifs immédiats et concrets de lutte apparaissent comme plus urgents.

Le contrôle ouvrier est l'élément qui permettra aux travailleurs de lier les luttes partielles aux luttes plus générales pour la fin de l'exploitation de l'homme par l'homme agissant comme une véritable école du pouvoir ouvrier.

3) LE MOUVEMENT SYNDICAL ET SON LIEN AVEC LE POUVOIR POPULAIRE

Les formes d'organisation les plus diverses sont apparues depuis le 25 avril pour résoudre les nombreux problèmes des travailleurs :

- Les commissions de quartiers (Moradonner),
- Les commissions de travailleurs,
- Les coopératives de consommateurs,
- Les assemblées populaires.

Ces organes ont joué un grand rôle dans la lutte contre le fascisme, contre l'augmentation du coût de la vie, pour le droit à l'habitation et aux meilleurs transports, pour la diffusion d'une culture populaire.

L'ouvrier Textile vit dans les quartiers pauvres, utilisant des transports chers et peu nombreux a besoin de crèches pour ses enfants, etc...

Le 25 novembre a fait reculer ce type d'organisation du mouvement populaire. Cependant au fur et à mesure que la crise économique progresse les solutions deviennent de plus en plus globales et de classe : ou la construction d'une économie socialiste, ou le retour à des formes violentes d'exploitation et d'expression (dans la situation actuelle elle se donne une façade démocratique).

En tenant compte de ces points le rôle du mouvement syndical doit être d'appuyer et de se lier au mouvement populaire en faisant le lien entre la vie des travailleurs dans l'usine et dans la société puisque l'exploitation ne s'achève pas à la sortie de l'usine.

Le rôle des syndicats est très important dans la défense d'une politique d'unité des exploités dans et hors de l'usine : en participant, en soutenant et en faisant naître la discussion parmi les travailleurs, en les mobilisant pour la lutte au niveau des quartiers, dans les champs, ceci contribuant à l'avance de l'unité entre ouvriers et paysans.

Le mouvement populaire lié au mouvement syndical est un moyen d'unité et d'organisation de tout le peuple.

4) REORGANISATION SYNDICALE

Lutter pour des syndicats forts et combatifs contre la dispersion et la bureaucratie.

Le but étant de regrouper les travailleurs du Textile à partir de l'entreprise pour constituer des syndicats forts et organisés en une seule Fédération.

5) PREVOYANCE (SECURITE SOCIALE)

La création de la Sécurité Sociale au moment du fascisme n'avait pas comme objectif la défense des intérêts des travailleurs, mais plutôt le renforcement des positions de la classe dominante.

Dans ce but la Sécurité Sociale a été gérée comme une grande entreprise capitaliste et l'argent des travailleurs a été utilisé pour financer plusieurs grandes entreprises.

Depuis le 25 avril 1974, beaucoup de patrons n'ont pas payé les cotisations ce qui accentue encore le déficit.

A partir de cette situation, le Congrès s'est prononcé sur la **création d'un organisme de gestion contrôlé par les travailleurs** qui sera chargé de faire appliquer les priorités en matière de santé, retraite : taux et âge. Une sécurité sociale au service des travailleurs et contrôlée par eux.

6) CONVENTION COLLECTIVE

Les problèmes principaux en ce qui concerne les Conventions Collectives ; c'est la non-application par de nombreux patrons surtout dans les petites entreprises, la remise en cause des avantages acquis, notamment des droits syndicaux, le refus de négocier les revendications des travailleurs.

Les objectifs revendicatifs sont les suivants :

- Garantie de l'emploi et du salaire pour tous,
- Refus des licenciements, et garantie de salaire aux chômeurs,
- Refus des contrats provisoires,
- Garantie d'un salaire minimum mensuel,
- Suppression des discriminations entre les salaires féminins et masculins,
- Amélioration du niveau de vie,
- Amélioration des conditions de travail :
 - Refus des cadences,
 - Refus du salaire lié au rendement,
 - Réduction de la durée du travail,
 - Avancement de l'âge de la retraite,
 - Libertés syndicales.

7) INFORMATION SYNDICALE ET FORMATION DES MILITANTS SYNDICAUX

Depuis le 25 novembre, l'information syndicale qui analyse les problèmes des travailleurs acquiert une **importance particulière face à l'information et à la culture bourgeoise** qui dispose d'importants moyens financiers.

Dans le combat pour une nouvelle société l'information est décisive car elle permet une plus grande cohésion de la classe ouvrière.

Dans ce domaine il incombe à la Fédération de diffuser les luttes des travailleurs et leurs expériences, diffuser l'activité de la Fédération dans les syndicats élaborer des textes de base pour le travail syndical.

L'information constante doit permettre le lien de tous les travailleurs elle doit être comprise par tous les travailleurs à partir de leurs luttes et de leurs problèmes.

L'information syndicale doit constituer une mémoire de classe.

Le moyen principal étant le journal édité par la Fédération qui tiendra compte des principes suivants :

- Indépendance totale vis-à-vis des partis,
- Renforcement de l'unité des travailleurs,
- Moyen essentiel de diffusion des luttes ouvrières.

FORMATION

Une des tâches centrales de l'organisation syndicale étant le contrôle ouvrier, il est nécessaire de faire participer le plus grand nombre de travailleurs et de leur donner une formation syndicale permettant de répondre avec des positions de classe aux manœuvres d'intimidation et de répression du patronat.

Réalisation de cours pour les dirigeants syndicaux qui développe la conscience des militants.

Promouvoir la constitution de groupe qui répercute les initiatives des syndicats.

Réaliser des réunions d'analyse et de discussion sur les expériences pour faciliter les prises de positions communes.

Le renforcement de l'organisation des travailleurs passe par le débat et l'échange d'expérience.

UN GRAND CONGRES

Ce congrès de l'unité, qui est aussi le premier Congrès réalisé au Portugal, par les travailleurs d'une même industrie, est une victoire importante de la classe ouvrière.

Les thèmes et les débats ont été enrichis par l'expérience et l'espoir des Travailleurs portugais qui après 50 ans de fascisme ont découvert depuis le 25 avril la force de la classe ouvrière qui unie et organisée vaincra le fascisme et le capitalisme.

Ils sont maintenant 300 000 travailleurs regroupés dans une même Fédération avec une orientation commune: renforcement du contrôle ouvrier pour donner le pouvoir aux travailleurs.

Le renforcement et l'organisation des travailleurs portugais prend toute son importance à l'heure actuelle où les patrons et la droite essayent de récupérer les acquis et créent un climat de crainte et de répression.

Début mars, une entreprise textile gérée par les travailleurs a été complètement détruite par le feu. Plusieurs sièges de l'intersyndical ont été criblés de balles.

La dernière attaque de la droite s'est passée la nuit suivant le dernier jour du Congrès. Une bombe a explosé dans les locaux où avait eu lieu le Congrès détruisant toute la façade.

UNIS ET ORGANISES NOUS VAINCRONS

C'est la réponse des travailleurs Portugais du Textile, Vêtement, Laine, Corderie, Tapis.

La force qu'ils représentent est l'arme la plus puissante pour riposter aux attaques des patrons et de la droite.

Dans la Godasse,

Rien ne va plus pour les travailleurs

Les travailleurs de l'industrie de la chaussure sont durement touchés par le chômage et les fermetures. Ce n'est pas un hasard, c'est le résultat d'une politique patronale qui pendant un certain temps a fait illusion. La création de la Société Romanaise de Chaussures à Romans, en août 73 qui est fermée aujourd'hui, était aussi une illusion et cet exemple n'est malheureusement pas unique dans l'industrie de la chaussure.

DES RESPONSABLES

Depuis qu'il avait repris en mains la fédération patronale de la chaussure, M. Bidegain pavoisait et mettait en avant: réorganisation, productivité, exportation, formation professionnelle, statistiques, revues...

A l'époque, n'est-ce pas le délégué général qui avait décroché les fameux marchés russes dont tous les patrons le remerciaient. Il était aussi à l'origine de la création de l'A.F.P.I.C. (Association pour la Formation Professionnelle de l'Industrie de la chaussure) qui permettait aux patrons de toucher les fonds de l'état avant la loi sur la formation professionnelle.

C'est sous l'impulsion de la fédération patronale que l'industrie abandonnait peu à peu le cuir pour les synthétiques qui devaient permettre une production régulière à grande échelle.

Dans tout cela, il est peu question des travailleurs, pourtant ils sont les victimes de cette politique à courte vue.

On mesure aujourd'hui les conséquences de cette politique tournée vers l'exportation. Les fabricants ont privilégié des gammes de produits qui sont difficilement vendues en France. De ce fait, les commerçants français se sont approvisionnés à l'étranger où les fabricants se gardent bien d'abandonner le cuir.

Les difficultés dans l'industrie de la chaussure viennent essentiellement d'une politique de la fédération patronale et les travailleurs en paient durement les conséquences.

L'AIDE DU GOUVERNEMENT

Devant la situation grave de l'industrie de la chaussure en France, les patrons de la chaussure se sont tournés vers le gouvernement pour obtenir un plan de soutien et de restructuration. Celui-ci vient d'accorder son aide sous différentes formes :

- Liberté des prix,
- Financement d'investissements,
- Prolongement et augmentation de la taxe parafiscale pour la restructuration,
- Label de qualité « Cuir »,
- Limitation des importations,
- Remboursement à 90 % de l'indemnité chômage partiel versée par les entreprises.

Dès que le plan d'aide a été connu, la Fédération HA.CUI.TEX a pris position.

Cette position de la Fédération HA.CUI.TEX C.F.D.T. est importante. Elle est à faire connaître en faisant ressortir qu'il s'agit d'une aide à la restructuration capitaliste dont les travailleurs vont encore faire les frais. Cette aide doit aussi être mise avant pour exiger des garanties pour les travailleurs : des salaires plus élevés, de meilleures conditions de travail et la garantie de l'emploi sur place.

COMMUNIQUE - HA.CUI.TEX

Le nouveau plan de soutien du Gouvernement en faveur de l'Industrie de la Chaussure ne répond en rien aux graves problèmes d'Emploi et de Salaire auxquels sont affrontés les travailleurs de la profession.

- La libération des prix des chaussures entraînera inévitablement une hausse préjudiciable du Pouvoir d'Achat des travailleurs.
- Les aides financières qu'apporteront à l'Industrie les Pouvoirs Publics, par le biais du Fond de Développement Economique et Social (FDES) et du Fonds d'Action Industriel, profitera essentiellement aux patrons.
- La taxe parafiscale qui procure des fonds servant à la restructuration de l'industrie, permettra l'accélération de la concentration capitaliste tout en maintenant des unités de production d'importance moyenne indispensables à l'adaptation de l'industrie aux évolutions du marché.
- L'étiquetage, les contrôles douaniers ainsi que l'intervention auprès de la Communauté Européenne auront des effets le plus souvent limités mais ne régleront pas les problèmes, notamment celui de la qualité et de la particularité des produits français.

Pour la C.F.D.T., le plan va dans le sens souhaité par le patronat de la chaussure qui va bénéficier une nouvelle fois d'aides financières importantes, lui permettant à la fois de poursuivre la restructuration capitaliste de la profession, d'éliminer une partie des effectifs et d'obtenir des gains de productivité importants, l'objectif patronal étant de passer de 29 minutes actuellement à 14 minutes de travail par paire de chaussures fabriquées en 1985.

Le plan va donc se traduire par le renforcement des groupes sur la production, la distribution, le développement de la sous-traitance entraînera à terme la disparition de nombreuses petites moyennes entreprises.

La Fédération Habillement, Cuir, Textile C.F.D.T. dénonce le plan de relance de la chaussure incapable de répondre concrètement aux problèmes des travailleurs.

- La situation de l'emploi demeure dramatique, 46 entreprises licencient ou ferment actuellement.
- Le Pouvoir d'Achat se dégrade, par les chômage, les bas salaires souvent liés au rendement.
- Les conditions de travail se détériorent, les préoccupations patronales allant essentiellement vers des gains de productivité aux dépends des conditions de travail.
- L'avancement de l'âge de la retraite susceptible de dégager des emplois n'est pas pris en compte.

Les travailleurs n'ont rien à attendre du plan de relance du Gouvernement et du Patronat. Ils doivent se mobiliser, avec la C.F.D.T., à l'exemple des travailleurs de Fougères, pour :

- s'opposer aux licenciements,
- défendre les emplois,
- augmenter les salaires,
- améliorer les conditions de travail,
- faire respecter les droits syndicaux.

PARIS, le 10 mars 1976.

Les enjeux du 37^e Congrès

Pendant quatre jours du 26 au 29 mai 1976 des centaines de militants vont se rencontrer... débattre pour fixer pour les trois années qui viennent, c'est-à-dire jusqu'en 1979, les grandes lignes d'orientation de la Confédération...

LE CONGRES... UN MOMENT FORT DE L'ACTION

Le Congrès et la période qui le précède ne font pas partie d'un certain rituel qui se renouvelerait tous les 3 ans puis dont on ne parlerait plus ensuite...

Le Congrès est à la fois une référence dans l'orientation politique de l'organisation tout autant qu'une projection dans l'avenir... des méthodes de luttes d'action... le congrès nous concerne tous. C'est un moment intense dans l'action. Chaque syndicat a sa place. C'est un moment important de l'action syndicale.

LES EVENEMENTS INFLUENT SUR LE CONGRES

LE CONGRES INFLEUE SUR LES EVENEMENTS

Un Congrès, qu'il soit d'ailleurs confédéral ou fédéral, n'est pas une manifestation statique qui se déroule sans lien avec les événements, indépendant de tout contexte, politique, économique et social.

Le Congrès n'est pas un moment isolé de l'action, il est influencé par les événements qui l'ont précédé :

- ainsi tout récemment le XXII^e Congrès du Parti Communiste Français ;
 - les derniers résultats des élections cantonales qui se sont traduits par la progression de la gauche et en particulier du Parti Socialiste ;
 - l'actualité sociale de plus en plus brûlante émaillée de nombreux conflits souvent longs ;
 - le chômage qui s'aggrave ;
 - la politique des salaires qui détériore encore un peu plus le pouvoir d'achat ;
 - les événements internationaux, présentés dans la presse et à la radio comme extérieurs à ce qui se passe en France.
- Exemple !

Les récentes déclarations du général Haig, Commandant en chef des forces armées américaines, en Europe, reprise par Kissinger et Ford lui-même, contre la mise en garde de Gouvernement socialo-communiste, en France, en Italie, en un mot en Europe.

Tous ces événements, le Congrès en tiendra compte.

A l'inverse, les travaux du Congrès eux, aussi à leur mesure vont influencer l'entourage dans lequel nous nous situons, la gauche évidemment, c'est-à-dire d'une part, le poids des partis de gauche, leur influence dans cette perspective électorale, avec les échéances prochaines (municipales en 1977, législatives en 1978, présidentielles en 1979).

D'autre part, les rapports entre la C.F.D.T. et la C.G.T. (cette dernière ayant décidé d'accroître son audience dans la classe ouvrière).

Sans oublier la droite qui elle aussi tient compte de ce qui se passe à gauche et l'analyse.

DES ENJEUX LIES A NOTRE PRATIQUE SYNDICALE

Les enjeux seront donc d'importance, ils ont un lien direct avec notre pratique syndicale.

L'expérience de nos luttes quotidiennes dans et hors de nos entreprises à travers les conflits et les revendications qui les traduisent :

— conditions de travail - rendement - cadences,

— aspect de la hiérarchie lié à celui de la rémunération, etc., etc., nous ont amenés à définir des revendications non pas théoriques, mais répondant à la situation :

— suppression du travail lié au rendement,

— statut unique,

— augmentation non hiérarchisée.

Les difficultés rencontrées dans les luttes à travers leur organisation (notamment les conflits longs) également nous ont permis de clarifier, de préciser le rôle des travailleurs et de leurs organisations syndicales par rapport aux partis politiques, par exemple leurs niveaux respectifs d'intervention. Partant de cette pratique syndicale, nous sommes amenés à poser un certain nombre de questions à savoir :

La C.F.D.T. est-elle prête, quelles que soient les circonstances... y compris dans un Gouvernement de gauche à refuser toute solution de gestion de la crise dans le cadre capitalisme.

Partant de là, une deuxième question liée d'ailleurs à la première s'inscrit tout naturellement !

Comment renforcer la capacité offensive et le poids de notre organisation.

DES PRIORITES

Cela nous conduira inévitablement à nous situer clairement dans cette perspective avant, pendant et après la prise du pouvoir.

Avant

Nos objectifs doivent être clairement définis et porter sur un nombre de points :

— relèvement prioritaire du SMIC et des bas-salaires,

— garantie de l'emploi pour tous,

— réduction de la durée du travail, 35 h par semaine,

— retraite à 60 ans avec pension complète,

— suppression du salaire lié au rendement et la diminution des charges de travail,

— respect et extension des droits syndicaux,

en un mot donner la priorité aux luttes sociales.

Il ne s'agit donc pas d'axes revendicatifs vagues... mais bien d'objectifs précis, d'actualité que la résolution générale qui sera proposée au vote du congrès devrait intégrer.

Pendant la prise du pouvoir

Dans cette période également nous devons nous situer clairement, et là encore posséder une stratégie effective, à savoir :

— que dès l'occupation du pouvoir politique par les partis de gauche, nous devrons engager avec les travailleurs et leurs organisations syndicales) des luttes de masse et de classe pour neutraliser le patronat et imposer les revendications prioritaires des travailleurs.

Notre soutien au nouveau pouvoir politique sera critique, il supposera des droits nouveaux pour les travailleurs... immédiatement après la prise du pouvoir politique :

- la réintégration de tous les militants et travailleurs licenciés pour activités syndicales ou politiques,
 - le temps d'information payé pendant le temps de travail,
 - crédit d'heures pour la Section Syndicale,
- voilà quelques exemples de droits nouveaux exigés dès après la prise du pouvoir politique.

Ceci également devrait être mentionné très clairement dans la résolution générale que nous aurons à voter.

Après la prise du pouvoir politique

Dans le processus de transition au socialisme, de nouvelles structures d'expression et d'action des travailleurs et des citoyens devront apparaître :

- conseils ouvriers dans les entreprises,
- conseils populaires dans les quartiers.

Ces nouvelles structures permettront à la classe ouvrière de jouer un rôle décisif dans la transformation révolutionnaire de la société et de devenir ainsi la classe dominante, en un mot, il faudra assurer l'hégémonie de la classe ouvrière.

Ceci encore devrait être précisé dans la résolution générale.

La résolution générale, c'est ce qui restera du Congrès, ce sera donc sa référence, il importe donc qu'elle soit précise et que l'orientation prise pour ces trois années à venir y soit clairement définie.

AUTRE ENJEU : L'ASPECT FINANCIER

Cet aspect que l'on considère souvent à tort comme secondaire est partie intéressante de l'aspect politique. Vouloir être exigeant sur la stratégie de notre organisation sur ses priorités sans s'en donner réellement les moyens, c'est-à-dire sans en avoir réellement la volonté politique, c'est pour ainsi dire « prêcher dans le désert ».

La cotisation... un moyen politique

Nous aurons à nous prononcer dans le cadre de la charte financière sur l'évolution du taux de cotisation.

Le 37^e Congrès aura, après avoir dressé le bilan de la charte financière, à décider de l'actualiser et de la compléter par les dispositions suivantes :

— la cotisation mensuelle minimum perçue auprès de l'adhérent sera égale au 1^{er} janvier 1979 à 0,75 % de son salaire mensuel réel net.

Les ressources ainsi dégagées par le relèvement de la cotisation de 0,65 % à 0,75 % serviront à revaloriser :

Pour la moitié, la part minimum garantie aux syndicats.

Pour la moitié, les minima et maxima des fourchettes dans lesquelles s'inscrivent les parts fédérales et régionales.

Ceci suppose de notre part une rigueur dans l'application de ces mesures à tous les niveaux et quels que soient les salaires perçus. Ce que l'on peut constater c'est que dans nos branches à bas salaires, nos syndiqués respectent cette orientation et l'appliquent.

En ce qui nous concerne nous pensons qu'il est préférable de rester au taux actuel pour le moment. Cette position sera aussi à défendre au Congrès.

LA C.N.A.S.: SOLIDARITE DANS LA LUTTE

La raison d'être de la Caisse Nationale d'Action syndicale (C.N.A.S.) c'est d'apporter la solidarité financière permanente dans la lutte.

Elle repose sur une notion de péréquation des ressources au niveau national, ressources qui proviennent d'une partie de la cotisation de tous les adhérents de la C.F.D.T. Il existe actuellement 4 taux de cotisations, le taux n° 1 le plus bas étant obligatoire.

Le 37^e Congrès proposera d'atteindre l'objectif d'un seul taux qui se traduira par une étape intermédiaire au 1^{er} janvier 1980 de 3 catégories au lieu de 4 actuellement. Cependant si l'on ne peut être en désaccord sur ce principe cela équivaudra dans la réalité par un alignement moyen du taux 1 actuel sur les 3 autres, c'est-à-dire en gros par un doublement du taux actuel ce qui signifiera une augmentation supplémentaire de la cotisation.

Dans l'état actuel des choses, le taux n° 1 restant ce qu'il est (indexé évidemment sur le coût de la vie) serait le mieux, les petits syndicats et les professions à bas salaires étant pénalisés dans le cas contraire.

A L'HONNEUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL

A l'occasion de ce congrès un rapport sur les conditions de travail a été réalisé, le chapitre n° 7 « Rendement, rythmes et charges de travail » ayant été écrit par Roger Toutain, membre du Bureau National. Ce rapport qui nous pose un certain nombre de questions doit nous permettre de préciser nos positions dans ce domaine et ainsi de l'enrichir par nos expériences et nos actions.

UTILISER L'EVENEMENT (le Congrès) POUR RENFORCER L'ORGANISATION

Le 37^e Congrès Confédéral constitue à lui seul un événement dans la vie politique française, cela veut dire que pendant la période qui va précéder et suivre le Congrès, la presse, la radio, la télévision vont parler de la C.F.D.T. Il faut utiliser cette situation pour mieux faire connaître notre Organisation et profiter de l'événement pour la renforcer par l'adhésion et le démarrage de nouvelles sections. Le Congrès c'est aussi cela.

Préparation Matérielle

- Un Congrès c'est toute une organisation, c'est-à-dire des délais à respecter un congrès ne s'improvise pas, il est donc plus que nécessaire d'avoir à portée de la main l'article Annecy... Mai 1976, 37^e Congrès Confédéral, paru dans HA.CUI.TEX. aux Militants de Mars 1976.

Convention et Accord

Habillement

(Confection Civile)

SALAIRS MINIMA

Avenant S.30 du 27 février 1976
applicables à compter du 1^{er} mars 1976

OUVRIERS

Catégories et coefficients correspondants	Coef.	Horaires		Mensuels (174 h.)	
		Minima hiérarchiques	Garantis après 3 mois	Minima hiérarchiques	Garantis après 3 mois
Cat. A	100	7,06	8,25	1 228	1 436
" A'	103	7,27	8,30	1 265	1 444
" B	105	7,41	8,40	1 289	1 462
" C	108	7,62	8,52	1 326	1 482
" C'	112	7,91	8,64	1 376	1 503
" D	115	8,12	8,76	1 413	1 524
" E	118	8,33	8,91	1 449	1 550
" F	120	8,47	9,06	1 474	1 576
" G	125	8,83	9,21	1 536	1 603
" H	130	9,18	9,36	1 597	1 629
" I	135	9,53		1 658	
" I'	140	9,88		1 719	
" J	155	10,94		1 904	
" K	165	11,65		2 027	

Suite à la consultation faite auprès des sections, la C.F.D.T. a signé cet accord de salaires minima qui donne une augmentation de 5'05 % depuis octobre 1975.

Résultat de l'action des travailleuses, cet accord doit être utilisé pour obtenir des augmentations sur les salaires réels, au niveau des régions et dans les entreprises, sur la base même de nos revendications, entre autres :

- ◆ 2 000 F garantis par mois soit 12 F de l'heure.
- ◆ Augmentation importante des salaires réels : 300 F pour tous.
- ◆ Obtention du 13^e mois.
- ◆ Suppression totale, de l'abattement d'âge ainsi que des 3 mois d'ancienneté pour obtenir les garanties minima.

18 ANS POUR ETRE DELEGUE

● Deux lois qui doivent être particulièrement connues par les militants de l'Habillement. Ce sont :

1) **Depuis le 10 juillet 1975**, l'âge pour être Délégué du Personnel ou membre du C.E. est fixé à **18 ans**.

2) **A compter du 13 juillet 1975**, l'âge minimum pour être désigné délégué syndical est fixé à **18 ans**. Cette loi améliore aussi les droits des travailleurs immigrés puisqu'il est précisé que pour être candidat il faut savoir s'exprimer en français (et non plus « savoir lire et écrire en français »).

Avec les nombreux jeunes dans les entreprises d'Habillement, ces 2 décisions permettent des possibilités nouvelles, pour démarrer des sections C.F.D.T., élire des délégués jeunes en un mot renforcer la C.F.D.T. et permettre la participation d'un plus grand nombre.

L'éligibilité à 18 ans est une revendication que la C.F.D.T. avait prise en charge depuis des années.

CHOMAGE PARTIEL

● Une nouvelle indemnisation du chômage partiel est rentrée en application à compter du 8 mars 1976.

A partir de cette date :

— l'indemnisation totale (il n'y a plus de distinction entre l'allocation versée par le patron et celle versée par l'Etat) est égale, pour chaque heure perdue en-dessous de 40 h, à 50 % du salaire brut (y compris l'allocation publique) avec un minimum de **7,70 F** (1) par heure perdue. Cette indemnisation sera versée par le patron et l'Etat remboursera sa part.

— la majoration pour personne à charge, 0,84 F par heure, s'ajoutera lorsque le salarié y a droit.

Il en ressort que du fait des bas salaires dans l'Habillement, la majorité des travailleurs bénéficiera de la base minimum de **7,70 F** (1), puisqu'il faut gagner plus de 15,40 F bruts de l'heure pour que les 50 % soient plus favorables.

(1) Qui passera à **7,90 F** au 1er juin 1976.

EMPLOYES
AGENTS DE MAITRISE
INGENIEURS et CADRES

APPOINTEMENTS MENSUELS MINIMA

(base 174 heures par mois)

applicables à compter du 1^{er} mars 1976

Coef- ficients	Appoin- tements minima - 3 ans	Garantie d'appointements minima en fonction de l'ancienneté				
		3 ans	6 ans	9 ans	12 ans	15 ans & plus
100	1 228	1 269	1 309	1 350	1 390	1 431
103	1 265	1 307	1 348	1 390	1 432	1 474
110	1 351	1 396	1 440	1 485	1 529	1 574
115	1 413	1 460	1 506	1 553	1 600	1 646
120	1 474	1 523	1 571	1 620	1 669	1 717
125	1 536	1 587	1 637	1 688	1 739	1 789
130	1 597	1 650	1 702	1 755	1 808	1 861
135	1 658	1 713	1 767	1 822	1 877	1 932
140	1 719	1 776	1 832	1 889	1 946	2 003
145	1 781	1 840	1 899	1 957	2 016	2 075
150	1 842	1 903	1 964	2 024	2 085	2 146
155	1 904	1 967	2 030	2 092	2 155	2 218
160	1 965	2 030	2 095	2 160	2 224	2 289
165	2 027	2 094	2 161	2 228	2 295	2 361
170	2 088	2 157	2 226	2 295	2 364	2 433
175	2 149	2 220	2 291	2 362	2 433	2 504
180	2 210	2 283	2 356	2 429	2 502	2 575
185	2 272	2 347	2 422	2 497	2 572	2 647
190	2 333	2 410	2 487	2 564	2 641	2 718

(suite au verso)

**SUPPLEMENTS DE POINTS APPLICABLES AUX EMPLOYES
POUR LANGUE ETRANGERE UTILISEE DANS LE TRAVAIL**

Pts	- 3 ans	3 ans	6 ans	9 ans	12 ans	15 ans & plus
+ 20	246	254	262	270	278	287
+ 30	368	380	392	404	417	429

(suite de la page 3)

Coefficients	Appointements minima - 3 ans	Garantie d'appointements minima en fonction de l'ancienneté				
		3 ans	6 ans	9 ans	12 ans	15 ans & plus
195	2 395	2 474	2 553	2 632	2 711	2 790
200	2 456	2 537	2 618	2 699	2 780	2 861
210	2 579	2 664	2 749	2 834	2 919	3 005
220	2 702	2 791	2 880	2 969	3 059	3 148
230	2 824	2 917	3 010	3 104	3 197	3 290
240	2 947	3 044	3 142	3 239	3 336	3 433
245	3 009	3 108	3 208	3 307	3 406	3 505
250	3 070	3 171	3 273	3 374	3 475	3 577
260	3 193	3 298	3 404	3 509	3 614	3 720
270	3 316	3 425	3 535	3 644	3 754	3 863
275	3 377	3 488	3 600	3 711	3 823	3 934
280	3 438	3 551	3 665	3 778	3 892	4 005
310	3 807	3 933	4 058	4 184	4 310	4 435
330	4 052	4 186	4 319	4 453	4 587	4 721
340	4 175	4 313	4 451	4 588	4 726	4 864
350	4 298	4 440	4 582	4 724	4 865	5 007
360	4 421	4 567	4 713	4 859	5 005	5 150
370	4 544	4 694	4 844	4 994	5 144	5 294
380	4 666	4 820	4 974	5 128	5 282	5 436
400	4 912	← A compter de ce coefficient plus de garantie en fonction de l'ancienneté.				
420	5 158					
440	5 403					
450	5 526					
500	6 140					
520	6 386					
600	7 368					

Coefficients	CADRES DEBUTANTS
	Appointements
250	3 070
290	3 561
320	3 930

SALAIRS TEXTILES NATURELS

AU 1^{er} MAI 1976

L'accord prévoit :

- la poursuite de l'indexation des salaires sur l'indice INSEE ;
- une majoration « dite » « d'amélioration du pouvoir d'achat » ;
- une majoration de la garantie collective au rendement ;
- des barèmes de salaires minima.

• INDEXATION

Augmentation de 2 % des salaires réels et des barèmes chaque fois que l'indice INSEE atteindra les chiffres suivants :

- 162,7
- 166
- 169,3

L'augmentation a lieu le 1^{er} jour du 2^e mois suivant l'indice considéré.

Exemple : l'indice de Janvier 76 est de 159,9. Il a dépassé le seuil prévu et l'augmentation a donc eu lieu au 1^{er} mars 76.

L'accord prévoit une majoration de 2 % des salaires réels, au 1^{er} mai 76, même si l'indice 162,7 n'est pas atteint, à cette date application des barèmes ci-joints.

L'augmentation suivante sera provoquée par le chiffre 166 de l'indice INSEE.

• AMELIORATION DU POUVOIR D'ACHAT

Au titre de l'amélioration du pouvoir d'achat l'accord de salaire prévoit, au 1^{er} mai 1976, une majoration de 0,14 F de l'heure, soit : 24,40 F par mois ; base 174 heures.

Cette majoration de 14 centimes ne s'applique qu'une seule fois le 1^{er} mai 76.

• GARANTIE COLLECTIVE AU RENDEMENT

La garantie collective au rendement qui était précédemment de 50 centimes est portée à 55 centimes à compter du 1^{er} mai 1976.

• BAREMES

- Salaires de qualification. Il se calcule selon la formule
$$\frac{2,81 \times K}{100} + 4,63 = 7,44 \text{ F}$$

- Salaire minima garanti
Ouvriers et ETAM

- Avant 3 mois : 8,63 F/h, soit 1 502 F mensuels base 174 h
- Après 3 mois : 8,75 F/h, soit 1 523 F mensuels base 174 h

Il n'y a pas de formule pour définir les salaires minima garantis. En application de l'accord du 23 mars 1972 sur la structure des barèmes, ceux-ci sont revalorisés de façon à tendre vers une hiérarchisation continue entre les coefficients 100 et 400, les coefficients entre 190 et 220 étant plus revalorisés (voir barème ci-après).

Minima garantis cadres : Salaire minima garanti : Valeur du point mensuel 968 F.

RAPPEL PAIEMENT DU CHOMAGE PARTIEL DANS LES TN

(article 51 de la Convention Collective Nationale)

PAIEMENT DU CHOMAGE PARTIEL DANS LES TEXTILES NATURELS

A) Indemnité horaire pendant 13 semaines

Toute heure de chômage est indemnisée sur la base de la rémunération horaire minimum garantie nette de l'intéressé, allocation, d'Etat comprise.

La majoration pour personne à charge (0,84 F/h) vient en plus de la rémunération minimum garantie nette.

Etant donné les différences dans les retenues pour charges sociales selon les entreprises et les régions, nous avons supprimé la colonne qui donnait le montant de l'indemnité. Chacun est à même de calculer cette indemnité en fonction des charges sociales réelles.

Précisons que les 13 semaines ne se calculent pas par année civile (1^{er} janvier, 31 décembre), mais avec comme point de départ, le début de la période de chômage.

B) Indemnité après 13 semaines

Chaque heure est indemnisée à raison de 48 % de la rémunération minima garantie avec un minimum égal à 52 % du minimum professionnel, soit un minimum de 4,49 F/h avant 3 mois et 4,55 F/h après 3 mois de présence.

A cette indemnité ainsi définie s'ajoutent les indemnités d'Etat en vigueur depuis le 8 mars 1976.

- 3,00 F/h pour les 80 premières heures de chômage dans la même année civile ;
- 3,50 F/h entre 80 et 160 heures ;
- 4,50 F/h au-delà des 160 heures.

En tout état de cause, l'indemnité perçue ne peut être inférieure à 7,70 F indemnité d'Etat comprise, la majoration pour personne à charge venant en plus. A compter du 1^{er} juin 1976 l'indemnité ne peut être inférieure à 7,90 F.

Notre objectif reste le paiement du salaire intégral en cas de chômage.

BAREME DE SALAIRES OUVRIERS

Au 1^{er} mai 1976

Coef- ficient	Rémunération Minima garantie		Garantie Collective au rendement
	Taux horaire	Mensuel	
100 - 115	8,63 (1)	1 502	9,18 (1)
120	8,84	1 538	9,39
125	9,05	1 575	9,60
130	9,25	1 610	9,80
135	9,46	1 646	10,01
140	9,67	1 683	10,22
145	9,88	1 719	10,43
150	10,09	1 756	10,64
155	10,29	1 790	10,84
160	10,50	1 827	11,05
165	10,71	1 864	11,26
170	10,92	1 900	11,47
175	11,12	1 935	11,67
180	11,33	1 971	11,88
185	11,54	2 008	12,09
190	11,75	2 045	12,30
195	11,96	2 081	12,51
200	12,16	2 116	12,71
205	12,37	2 152	12,92
210	12,58	2 189	13,13

(1) Après 3 mois de présence porté à 8,75, soit 1 523 F mensuels.

(2) Après 3 mois 9,30 F.

Position C.F.D.T. sur la proposition patronale

Cette proposition est trop éloignée des revendications des travailleurs :

- Salaire minimum à 2 000 F mensuels.
- 300 F pour tous.

Malgré toutes les déclarations patronales et gouvernementales sur la revalorisation du travail manuel, aucun effort n'a été fait sur les plus bas salaires. De ce fait nous avons confirmé en cours de réunion que nous ne pouvions pas accepter de telles propositions.

Développer l'action

Il faut informer les travailleurs et développer l'action pour la revalorisation des salaires les plus bas qui sont pénalisés par les augmentations au pourcentage.

Partout nous devons exiger :

- Une augmentation égalitaire pour tous de 300 F.
- Un salaire minimum à 2 000 F mensuels.
- Exiger la traduction des 2% en augmentation de salaire de 80 F pour tous.

La revalorisation du travail manuel passe par la revalorisation prioritaire des salaires les plus bas.

BAREME DE SALAIRE EMPLOYES, TECHNICIENS, AGENTS DE MAITRISE

Coefficients	Minima garantis mensuels base 174 h	Coefficients	Minima garantis mensuels base 174 h
100 - 115	1 502 (1)	240	2 455
120	1 538	245	2 499
125	1 575	250	2 544
130	1 610	255	2 587
135	1 646	260	2 631
140	1 683	265	2 676
145	1 719	270	2 720
150	1 756	275	2 765
155	1 790	280	2 808
160	1 827	285	2 854
165	1 864	290	2 897
170	1 900	295	2 942
175	1 935	300	2 986
180	1 971	305	3 029
185	2 008	310	3 074
190	2 045	315	3 118
195	2 081	320	3 163
200	2 116	325	3 207
205	2 152	330	3 252
210	2 189	335	3 296
215	2 232	340	3 341
220	2 278	345	3 384
225	2 321	350	3 430
230	2 366	355	3 473
235	2 410	360	3 517

(1) Après 3 mois de présence porté à 1 523 F mensuels.

SALAIRS MINIMA GARANTIS INGENIEURS ET CADRES

Position	Coefficients	Rémunération minima garantie
A) Débutants	300	2 986
	330	3 252
	360	3 517
B) Ingénieurs et cadres confirmés	400	3 872
	450	4 356
	500	4 840
	550	5 324
	600	5 808
	650	6 292
C) Position supérieure	800	7 744